

# Rofessart

## Histoire d'une petite paroisse<sup>1</sup>

(Par Robert Flahaut)

La paroisse de Rofessart, date de 1872.

Jusqu'alors, Rofessart, hameau de Limelette, dépendait de l'unique paroisse de cette commune, dont l'église se situait à trois kilomètres. En date du 8 août 1871, 62 habitants de Rofessart adressaient à l'Administration Communale de Limelette une requête en vue d'obtenir la création d'une chapelle dans leur quartier.

Dans sa monographie, L. Denis rapporte les principaux arguments invoqués par les habitants de Rofessart pour appuyer leur requête.



1. L'éloignement de l'église de Limelette, soit un aller et retour de six kilomètres à faire pédestrement par tous les temps : pluie, neige, verglas, ce qui pourrait avoir un « état pernicieux » aux personnes se déplaçant ainsi chaque dimanche et empêcher les vieilles gens et les invalides d'avoir la satisfaction de se rendre à l'église.

La nécessité d'agrandir l'église de Limelette qui n'a pas les dimensions suffisantes pour la population qu'elle doit recevoir.

Les paroissiens font remarquer que la dépense de 20.000 francs prévue pour cet agrandissement n'arrange rien puisque les habitants de Rofessart continueront à subir les désagréments du chemin qu'ils ont à parcourir pour assister aux offices.

Ils proposent donc de ne pas effectuer les travaux envisagés à l'aménagement de l'église de Limelette qui serait spécialement affectée à l'usage des habitants de la partie du village et des hameaux situés au-delà de la rive droite de la Dyle.

A la place, on construirait une chapelle dans le hameau de Rofessart et l'on donnerait ainsi satisfaction à toute la commune.

2. En adoptant la combinaison qui précède, la commune ne serait pas obligée à une dépense aussi forte que celle qui serait nécessaire à l'agrandissement de l'église.
3. En effet, les habitants du hameau, pour avoir un édifice du culte au milieu d'eux, s'engagent à fournir en argent une somme de 6.009 francs, représentée par les souscriptions ci-jointes ; en outre un souscripteur s'engage à fournir gratuitement le terrain nécessaire à l'emplacement de la chapelle et, au besoin de l'habitation et du jardin du prêtre qui la desservirait, soit vingt ares, ce qui porte le montant total de la souscription à plus de huit mille francs.

---

<sup>1</sup> D'après le fascicule de Lambert. DENIS, « Histoire d'une petite paroisse », Ed. L. Denis (1972).

A la requête des habitants de Rofessart était jointe une liste de quarante-sept souscripteurs pour des sommes allant de 1 à 4.000 francs totalisant 8.009 francs dont 2.000 francs en biens fonds.

Ces derniers, plus une somme de 4.000 francs en espèces constituaient la participation de la famille Lambermont établie à Rofessart comme censiers au moins depuis le dernier quart du 16eme siècle.

Le 14 novembre 1871, une délibération du Conseil Communal de Limelette était adressée à l'autorité supérieure lui demandant la construction d'une chapelle à Rofessart « a usage du culte catholique » et s'engageait à construire une chapelle et un presbytère.

Le Conseil demande aussi qu'il soit octroyé un traitement de chapelain au prêtre qui serait chargé du service de cet établissement religieux, à qui il allouerait annuellement une somme de 300 francs à titre de supplément de traitement.

Il propose de subvenir à la dépense des constructions à établir de la manière suivante :

Souscription des habitants de Rofessart .....	6.009 francs
Produit d'une vente de biens .....	14.000 francs
Subsides de la Province et de l'Etat .....	10.000 francs
Total .....	30.009 francs

Une plaque, scelle en 1969 dans le mur en face du portail de l'église, rappelle la gratitude des Habitants envers le baron Lambermont. Le Conseil, considérant en outre qu'il sera pourvu suffisamment, par le produit de la location des chaises et par des dons particuliers, aux frais ordinaires de la célébration du culte et aux réparations des bâtiments, n'alloue aucune somme pour cet objet, mais s'engage à y pourvoir sur les fonds communaux si cela devenait nécessaire.

Enfin un arrêté royal du 28 mai 1872 érigea «l'église de Rofessart » commune de Limelette en chapelle ressortissant a la succursale de Limelette et en fixa les limites en son article 1. L'article 2 stipulait qu'un traitement de six cents francs est attaché à la chapelle et confirmait l'obligation de la commune de Limelette en cas d'insuffisance des revenus de la chapelle, conformément au décret du 30 septembre 1807.

## LA CONSTRUCTION DE L'EGLISE

Le 19 mai 1872, les premières pierres de la nouvelle église furent posées par les personnes suivantes :

- Jean-Joseph Hautfenne, la personne la plus âgée du hameau
- Ephrem Cordier, bourgmestre la Commune
- François Lambermont, propriétaire, membre la fabrique d'église de Limelette
- Xavier Lambermont, propriétaire, échevin de la Commune
- Telesphore Cordier, propriétaire
- Jean-François Marchal, trésorier de l'église de Limelette
- Marie-Thérèse Lambermont, propriétaire
- Julie Lambermont, propriétaire
- Antoinette Lambermont, propriétaire
- Marie Deschamps, religieuse

Les travaux furent exécutés par Messieurs Jean-Joseph Jaumotte, entrepreneur à Limal et Jean-Baptiste Hautfenne, plafonneur à Rofessart pour le prix de 30.410 francs, selon les plans et la direction de Monsieur Emile Coulon, architecte provincial de l'arrondissement de Nivelles. L'Etat et la Province avaient accordé, chacun, un subside de 5.000 francs comme il avait été demandé par l'Administration Communale de Limelette.

## LE MOBILIER

Le maître-autel, les autels latéraux, le banc de communion, la chaire de vérité et deux confessionnaux ont été exécutés d'après les plans et les dessins de Monsieur Emile Coulon, architecte, par son frère Monsieur Antoine Coulon sculpteur à Nivelles.

Le maître-autel a été payé pour un tiers par la famille Lambermont, un tiers par Monsieur Telesphore Cordier et un tiers par Monsieur Jean-Baptiste Stenuit. Un confessionnal et deux cent cinquante chaises ont été payés par la famille Lambermont et Monsieur Telesphore Cordier-Stiernet.

Un des autels latéraux (dédié à saint Joseph) a été entièrement payé par la famille Lambermont. Le second autel latéral (de dieu à la sainte Vierge), la chaire de vérité et le second confessionnal ont été payés par un subside accordé par le Ministère de l'Intérieur (2000 francs) et un don de la famille Lambermont.

Madame Venerande Cordier, épouse de Monsieur Ephrem Cordier, bourgmestre de Limelette, a acquitté elle-même le prix du banc de communion. La cloche de la chapelle, fondue dans les ateliers de Monsieur A.L.J Van Aerschodt à Louvain, a été offerte par Monsieur le baron Auguste Lambermont, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, qui a, en outre, payé tous les accessoires et frais de placement.

La famille Lambermont a encore fait don à la chapelle des objets suivants : Ornementation du tabernacle, un fauteuil et deux tabourets en acajou et velours rouge, cinq chandeliers en bois peint, une armoire pour la sacristie, une caisse pour le saint sacrement, boîte d'offrande, tronc, prie-Dieu, colonnes pour les fonds baptismaux, tréteaux, croix de procession, bénitiers, pierre d'autel, peinture et décoration des trois autels etc.

Les ornements sacerdotaux, linge, calice, ciboire, encensoir, missel, etc. ... ont été donnés par *l'Œuvre des églises pauvres*, moyennant un subside de la famille Lambermont.

Un baldaquin, avec ornements et accessoires, a été payé par moitié par la famille Lambermont, un quart par Monsieur Ephrem Cordier, bourgmestre de Limelette et un quart par Monsieur Telesphore Cordier.

Une statue de saint Roch a été offerte par Monsieur Pierre Kumps, propriétaire à Limal,

Enfin la famille Lambermont donna encore une somme pour divers achats destinés à la chapelle et à l'aménagement du jardin du presbytère.

L'église et la cloche furent solennellement bénies le 5 février 1874 par Monsieur l'abbé Pitsaer curé-doyen de Wavre.

## LE CIMETIERE

Il manquait encore un cimetière à la nouvelle chapellenie.

En sa séance du 23 mai 1873, le Conseil Communal de Limelette prenant acte d'un don de la famille Lambermont d'un terrain de huit ares pour y établir un cimetière à l'usage des habitants ressortissant de la chapellenie de Rofessart et éventuellement de la paroisse qui y serait établie, décida de demander à l'autorité supérieure

d'accepter cette offre. La Députation Permanente du Brabant accepta la donation le 25 juin 1873 et le cimetière fut béni le 14 février 1874 par Monsieur le doyen Pitsaer.

L'acte de donation du terrain prévoyait qu'un espace de quatre mètres carrés sera réservé à perpétuité pour la construction d'un caveau affecté à la sépulture des donateurs et des membres de leur famille.

Ce caveau situé au centre du mur du fond du cimetière abrite les restes de François Auguste Lambermont né à Rofessart le 25 mars 1819 et décède à Bruxelles le 6 mars 1905

Le caveau de la famille Lambermont au Cimetière de Rofessart

Y sont également inhumés ses frères et sœurs :

Marie-Thérèse née à Rofessart le 29 août 1808 et décédée le 23 décembre 1882

François-Joseph né à Rofessart le 5 mars 1811 et décède le 11 mai 1887, époux d'Eugénie Minet

Marie Françoise Julie née à Rofessart le 12 avril 1815 et décédée le 14 janvier 1884 (célibataire)

François Joseph Xavier, né à Rofessart le 11 février 1817 et y décède le 14 avril 1896

Marie Joséphine, née à Rofessart le 15 février 1821 et décédée le 28 octobre 1881 (célibataire)

Antonia Marie, née à Dion-Le-Valle le 13 juin 1828, décédée à Rofessart le 6 mars 1905, deux heures avant son frère François Auguste ainsi qu'en fait mention leurs actes de décès.

Marie Joseph, née à Rofessart le 7 mars 1823 mais décédée religieuse à Enghien elle fut inhumée le 3 septembre 1862.

## LA FABRIQUE D'EGLISE<sup>2</sup>

Chaque fabrique d'église est composée d'un Conseil de Fabrique et d'un bureau de Marguilliers. On peut comparer le Conseil de Fabrique au Conseil Communal et le Bureau de Marguilliers au Collège du bourgmestre et échevins.

Le Conseil de Fabrique comprend des membres élus par leurs pairs et des membres de droit. La durée du mandat des membres élus est de six ans.

Les membres de droit sont :

---

<sup>2</sup> Les Fabriques d'Eglise sont établies en vertu de l'art. 39 de la Constitution, sur base du décret impérial du 30 décembre 1809. Elles sont chargées de :

- l'entretien de l'église
- la gestion des biens et capitaux destinés à l'exécution du culte
- la responsabilité de l'exercice du culte en veillant à la qualité spirituelle de celui-ci.

(Memento Communal Kluwer)

- Le curé ou son desservant
- Le bourgmestre (si celui-ci n'est pas catholique il devra se faire remplacer par un membre catholique du Conseil Communal)

Le Bureau des Marguilliers se compose du curé ou desservant en qualité de membre perpétuel et de trois membres élus par le Conseil de Fabrique et choisis en son sein.

Les fonctions des membres du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers sont entièrement gratuites.

Le président est souvent un notable, à cause des devoirs d'assistance incombant à la paroisse et des risques encourus. Les marguilliers rendaient leurs comptes à leur sortie de charge.

Le premier Conseil de Fabrique se composa de:

Les membres élus :

- Président: Lambermont Francois
- Secretaries : Notte Henri
- Trésorier : Cordier Telesphore
- Membre : Marchal Jean-Francois

Les membres de droit: Le bourgmestre de Limelette : Cordier Ephrem et le curé Notte Henri

## LES CURES ET LA VIE DE LA PAROISSE

La paroisse est créée en 1872 et porte un nom « paroisse saint Joseph ».

Bien que fondée par l'arrêté royal du 28 mars 1872, la paroisse ne fut pourvue d'un curé que le 27 janvier 1874

### 1.1.1 MONSIEUR L'ABBÉ NOTTE, HENRI ANTOINE (1874-1880)

Il dut compléter la dotation de la nouvelle chapelle en ornements et objets divers à l'usage du culte.

Il s'adressa à ses paroissiens qui mirent à sa disposition une somme de 756 francs répartie en 24 souscriptions allant de 1 à 569 francs, cette dernière provenant de la famille Lambermont. Le 24 novembre 1878, il recevait des dames de l'Association des œuvres des églises pauvres des vêtements pour les enfants de chœur contre la somme de 50 francs offerte par les paroissiens. Enfin le 24 octobre 1879, ceux-ci lui procurèrent encore de quoi obtenir de la même source un « ostensor » , a n'utiliser que le jour des grandes fêtes et dans des circonstances solennelles, et du linge d'autel.

La paroisse demeura ensuite sans curé durant un an, le curé ayant été nommé à Jandrenouille le 18 septembre 1880 tandis que son successeur ne le fut à Rofessart que le 18 septembre 1881.

L'intérim fut assuré par L'abbé Eugene Kinart qui signe divers actes « curé à Limelette et desservant à Rofessart ».

### 1.1.2 MONSIEUR L'ABBÉ HOUART VICTOR-DÉSIRÉ-JOSEPH (1881-1897)

Le Ministre Bara (de la Justice) voulut supprimer cette petite paroisse mais le curé défendit si bien sa cause que la menace tomba à l'eau.

Ce curé consacra beaucoup de son temps à parfaire l'équipement de l'église : une seconde cloche, fondue par A.L.I. Van Aerschodt aine de Louvain, pèse 191kg, ainsi qu'un nouvel orgue sorti des ateliers de MM De Volder frères, un don de la famille Lambermont; il fit repeindre l'église; une nouvelle lampe du St Sacrement; deux lampes belges avec suspension; deux nouveaux chandeliers; etc. ...

L'abbé HOUART, quitta Rofessart pour devenir curé à Lillois.

L'intérim fut assuré par l'abbé Désiré CHARLIER curé de Limelette.

---

### 1.1.3 MONSIEUR L'ABBÉ VANDENBOSCH, VICTOR JOSEPH (1897- 1911)

Il reçut de l'Association des églises pauvres un don en 1898, de deux chasubles, en 1899 trois rochets<sup>3</sup> et trois soutanes pour enfant de chœur et en 1900 et 1901 de linge d'église et des soutanes pour enfant de chœur.

En 1900, une paroissienne offrit à l'église une statue de saint Antoine de Padoue et une dame de Wavre une autre de saint Expedit

En 1901, au moyen des subsides de l'Etat et de la Province, d'un montant total de 792 francs complète par une souscription de la paroisse, il fit construire un nouveau jubé et repeindre le chœur de l'église sur des plans de l'architecte Coestaux.

En 1903, il organisa une cérémonie d'hommage au fondateur de la paroisse le baron Auguste Lambermont.

Enfin en 1904, il fit prêcher du 31 mai au 8 juin, une mission donnée par un religieux de l'Ordre des Frères Mineurs.

---

### 1.1.4 MONSIEUR L'ABBÉ POURBAIX CLÉMENT (1911-1916)

En 1913, l'abbé Cordier Joseph fonda trois obits<sup>4</sup> avec absoute pour le repos des amés d'Ephrem, Charles et Venerande Cordier et recommandation au prône<sup>5</sup> à perpétuité pour les mêmes défunts, l'entretien, par les soins du Conseil de fabrique des tombes d'Ephrem et Charles Cordier au cimetière de Rofessart, contre remise au trésorier de 19 titres de rente belge d'une valeur nominale de 100 Fr, au fin d'inscription au Grand Livre de la dette publique et pour garantir l'exécution de cette fondation.

---

### 1.1.5 MONSIEUR L'ABBÉ CUVELIER ADOLPHE (1916-1945)

En plus de sa mission pastorale, il se consacra a la tenue des archives paroissiales de 1917 à 1945.

---

<sup>3</sup> Rochet : surplis a manches étroites

<sup>4</sup> Service religieux célébré par fondation pour un défunt à la date anniversaire de sa mort.

<sup>5</sup> Ensemble des annonces que le prêtre fait à la fin de la messe paroissiale (messes de la semaine suivante, mariages etc. ...)

En décembre 1917, fut prêchée une grande mission pastorale, également en juin 1927 et en juin 1928.

A la Noël 1922, fut célébré le cinquantenaire de l'église.

Le 26 octobre 1941, le curé feta son jubile pastoral de 25 années ; une souscription organisée par les fabriciens et les paroissiens permit l'achat de deux anges porte lumières électriques aux statues de la sainte Vierge et de saint Joseph; en plus un missel a été offert comme don personnel au curé. La paroisse de Limelette s'y était associée et a offert des burettes avec plateau en métal dore et un autre plateau en verre de cristal.

Il créa également la bibliothèque paroissiale.

Il érigea canoniquement une Congrégation de la St- Vierge sous le titre de « Congrégation de Notre Dame du St-Rosaire », une « Association de la St Famille » et une « Ligue du Sacre Cœur » pour les hommes.

Différents travaux furent entrepris dans l'église et l'éclairage électrique fut installé dans la cure.

Le mobilier s'enrichit d'une custode<sup>6</sup>, une patène<sup>7</sup> en cuivre, un conopée<sup>8</sup> et un nouveau ciboire, etc.

---

### 1.1.6 MONSIEUR L'ABBE BELVA JEAN-PIERRE LEONARD (1945- 1965)

Vicaire à Braine l'Alleud, l'abbé Belva devint curé de Rofessart le 4 novembre 1945. Son premier souci fut l'organisation d'une mission prêchée du 13 au 23 juin 1946 par le R.P. Piron de la Compagnie de Jésus.

En 1948, l'abbé Belva obtint le rattachement à sa paroisse de St-Joseph de Rofessart du hameau de Profondsart, qui relevait jusque-là de la paroisse de St-Martin de Limal, vu que les habitants de Profondsart fréquentent plus souvent la paroisse de Rofessart que la leur, et que de plus pour le recours aux sacrements, ils font appel au curé de Rofessart. Avec cette modification territoriale, la paroisse de Rofessart augmentait de 47 maisons, et le nombre de paroissiens passait de 451 à 601.

En 1949, il organisa un chemin de croix commémoré par une croix qui fut érigée a proximité de la gare de Profondsart. Le dimanche 1 er mai 1955, aux limites de la paroisse, les paroissiens attendaient les reliques de saints qui seraient inhumées dans le nouvel autel. Le lundi 2 mai 1955, Mgr Schoemerckers, évêque auxiliaire de Malines a consacré l'église restaurée et le nouvel autel.

Des 8 heures, les nombreux paroissiens rassemblés devant l'église assistèrent a la bénédiction des murs extérieurs et intérieurs de l'église, de l'autel et du pavement, à la consignation du sol, a la procession et a l'inhumation solennelle dans l'autel des reliques de saint Boniface, de sainte Maria Goretti et du saint Cure d' Ars. Puis ce fut la « Confirmation » de l'autel et des murs par les saintes huiles de la Consécration et l'encens.

Le 12 juin 1955, la curé Belva célébra son jubilé sacerdotal de 25 ans par une messe solennelle ; une souscription fut organisée pour l'électrification des cloches. Il créa divers groupements d'action catholique.

---

<sup>6</sup> Boîte dans laquelle on place l'hostie consacrée pour l'exposer dans l'ostensoir ou pour la porter en communion aux malades

<sup>7</sup> Petit plat rond pour recevoir l'hostie

<sup>8</sup> Voile qui enveloppe le tabernacle

Acquis aux idées nouvelles d'église épurée et fonctionnelle, le curé Belva supprima la majeure partie du mobilier de l'église. Les offices modernisés qu'il célébrait aux grandes fêtes religieuses attiraient à Rofessart une bonne part de la jeunesse catholique de la région. En vue de la consécration de son église, il avait entrepris sa restauration complète.

Une des cloches enlevées par les Allemands en 1943 fut remplacée par les dommages de guerre et bénie le 9 juin 1963 par Mgr Lagasse, Vicaire General du Brabant Wallon et placée le lendemain dans le clocher. L'abbé avait aussi peint lui-même, sur le haut du mur derrière le maître autel, une représentation de Dieu le Père, dont on a souri longtemps dans la région <sup>9</sup>(1).

En 1963 fut inaugurée la salle polyvalente construite entre l'église et le presbytère.

En août 1965, l'abbé Belva fut nommé professeur à l'Ecole Normale de Jodoigne. Il est décédé à Nivelles le 31.1.1967, et repose, selon sa volonté, au cimetière de Rofessart.

---

### 1.1.7 MONSIEUR L'ABBE STEVENS CHARLES DESIRE (1965-1971)

Vicaire à St-Michel et Gudule à Bruxelles, l'abbé Stevens arrive comme curé à Rofessart en septembre 1965.

Le 17 juillet 1966, il fêtait le 25<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale ; une souscription organisée dont le produit, selon le désir du jubilaire, fut versé intégralement à Mr l'abbé Massion pour ses œuvres africaines.

Mr Stevens attachait une grande importance à la promotion dans la paroisse des œuvres de partage avec le Tiers Monde comme la « Journée Mondiale des Léprouvés » et le « Carême de Partage ».

Il réalisa la restauration complète du curé qui était dans un état lamentable.

---

### 1.1.8 MONSIEUR L'ABBE DUPIRE MICHEL, JACQUES, PAUL, BERNARD (1971-1984)

La pénurie de prêtres dans le l'archidiocèse de Malines-Bruxelles ayant empêché la désignation d'un curé à Rofessart, l'autorité religieuse fut contrainte de rechercher un prêtre qui accepterait la responsabilité de la paroisse en plus de la sienne.

Mr l'abbé Dupré, curé à Limal, accepta ce cumul en veillant au respect des particularités propres à chacune des paroisses. En accord avec le Vicariat General, il offrit à deux professeurs de l'UCL, Messieurs les abbés Justin Mossay et Guy Lafontaine, d'occuper le presbytère ; ceux-ci se mirent à l'entière disposition des paroissiens dans les limites de temps que leur laissaient leurs fonctions.

Monsieur l'abbé LIENARD Jean-Louis assura les services de 1984 à 1986 tout en restant en même temps vicaire à Limal, puis il devint curé de 1986 à 1994.

Sous son administration, la paroisse fut associée à celle de Limelette et donc détachée de celle de Limal.

---

<sup>9</sup> Cette représentation, agrandie aux dimensions de l'église, était extraite d'une icône connue. L'abbé s'était appliqué à reproduire strictement à l'échelle tous les détails de l'icône originelle, sans remarquer toutefois que les effets de parallaxe dus à l'arrondi du mur conféraient à son personnage une musculature digne des adeptes du body-building.

---

#### 1.1.9 LE PERE TONGO MIKOBI DEKEYSER (1994 A MAI 2000)

Prêtre de la Congrégation de Jose Smites, il assumait les deux paroisses de Rofessart et de

---

#### 1.1.10 L'ABBE NKULU KABAMBA OLIVIER (SEPTEMBRE 2000 A AOÛT 2003)

Prêtre d'origine congolaise du diocèse de Kamina.

---

#### 1.1.11 MONSIEUR L'ABBÉ RWASHA JEAN BOSCO CISHIBANJI (DEPUIS SEPTEMBRE 2003)

Prêtre congolais d'UVIRA, a en charge les deux paroisses : Rofessart et Limelette.

Avec l'extension actuelle de l'habitat à Rofessart, on peut se demander s'il sera encore possible longtemps qu'un seul et même curé assume conjointement les deux paroisses.